

N° 1578
MAI 2022
ISSN 0396-1745

La Lettre confédérale



PRUD'HOMMES

Future réforme ?
Pages 2 et 3

COMMUNICATION

Fonder une identité visuelle commune
Pages 4 et 5

UNE RENCONTRE AVEC

Anna Avetisyan, convoyeuse de fonds
Pages 6 et 7

Mobilisons-nous pour un scrutin inédit !

Dans mon dernier édito de février, je vous parlais des élections dans la fonction publique, prévues en décembre prochain. Les législatives approchent à grands pas et concentrent notre attention. Pour autant, ces échéances ne doivent pas nous faire négliger un autre scrutin, très attendu, car inédit : l'élection des représentants des travailleurs de plateformes, organisée pour la première fois du 9 au 16 mai.

Soucieuse de tous les travailleurs, la CFTC a à cœur de défendre ces indépendants en lien avec les plateformes. Ils sont environ 125 000 à arpenter les rues de nos agglomérations, à toute heure du jour et de la nuit, dans des conditions parfois difficiles. À vélo ou à scooter pour livrer des repas, en VTC pour assurer des courses. Depuis le début, la CFTC accompagne ces hommes (et, quelquefois, ces femmes) en défendant leurs droits, en proposant des améliorations de leur rémunération ou de leurs conditions de travail.



**Du 9 au 16 mai,
les travailleurs
de plateformes
votent pour
la 1^{re} fois**

L'heure est venue pour eux de voter pour une organisation syndicale ou une association. Ils pourront bien sûr prendre connaissance de la profession de foi de la CFTC, mais rien ne remplace le contact humain. C'est pourquoi nous avons sollicité toutes les unions départementales, en particulier celles qui couvrent les grandes agglomérations où ces travailleurs sont concentrés. C'est pourquoi nous vous invitons, munis du tract encarté dans ce numéro, à aller convaincre ces livreurs et ces chauffeurs que la CFTC est l'organisation la mieux placée pour les soutenir dans leurs justes revendications. Si chacun de vous peut sensibiliser un seul de ces travailleurs isolés, alors nous serons assurés d'obtenir les 5% de voix nécessaires à notre représentativité. Si vous sollicitez un chauffeur Uber, si vous vous faites livrer un repas par Deliveroo, engagez la discussion avec ces personnes, témoignez de la proximité et de l'efficacité de la CFTC !

Éric Heitz, Secrétaire général



Crédit : B. Gouédard

PRUD'HOMMES

Une lenteur inadmissible

Procédures trop longues, conciliations qui n'aboutissent pas... La justice prud'homale mérite d'être améliorée. Les partenaires sociaux ont formulé une série de propositions à cette fin. Jean-François Agostini a participé à la concertation en tant que représentant de la CFTC au Conseil supérieur de la prud'homie.

Quel est le fruit de cette concertation ?

Les partenaires sociaux, dont la CFTC, ont adopté, le 16 novembre 2021, des « propositions paritaires pour une justice du travail renforcée ». Nous partions d'un constat commun : la réforme des prud'hommes de 2015 n'a pas produit les effets attendus.

Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?

La réduction du temps de procédure ! Nous avons instauré la mise en état des dossiers à cette fin. Or, celle-ci n'est pas appliquée par tous les conseils de prud'hommes !

En effet, avant 2015, les parties pouvaient faire valoir de nouvelles pièces lors de l'audience de jugement, qui était alors renvoyée. Et les renvois pouvaient ainsi se multiplier. Aujourd'hui, un calendrier est établi, durant lequel les parties peuvent échanger des pièces, procéder à la mise en état du dossier, jusqu'à la clôture de l'instruction. Dès lors, aucun renvoi n'est plus possible. Sauf que certains conseillers prud'hommes, principalement employeurs, rechignent à prononcer cette clôture. Au bout du compte, les procédures

se sont allongées d'un tiers en 15 ans, tandis que leur nombre a diminué de moitié (101 871 saisines en 2020).

La durée des procédures s'explique aussi par le fait que les dossiers sont plus difficiles et la législation plus complexe.

Quelle est la durée moyenne d'une procédure ?

19,4 mois en 2019. Mais cela est très variable d'un conseil à l'autre, selon son organisation. À Bobigny, par exemple, des dossiers passés en bureau de conciliation en 2021 sont programmés en bureau de jugement en 2024 seulement. C'est inadmissible !

Cette durée peut-elle s'expliquer par un manque de personnel, greffiers ou juristes assistants¹ ?

Il n'y a pas de juristes assistants aux prud'hommes. Et la CFTC n'y est pas favorable, car les conseillers prud'hommes peuvent rédiger eux-mêmes les jugements. Quant aux greffiers, qui font maintenant partie d'un greffe commun à plusieurs juridictions, la CFTC demande qu'ils soient affectés

Les conseils de prud'hommes

Compétents sur les litiges individuels liés aux contrats de travail de droit privé, ils sont chacun divisés en cinq sections autonomes : encadrement, industrie, commerce, agriculture et activités diverses.

Les conseillers prud'hommes sont des juges non professionnels : des chefs d'entreprise et des salariés nommés, à parts égales, par les organisations patronales et syndicales. À la CFTC, c'est l'union départementale qui propose des candidats, validés par l'union régionale, puis par la Confédération. Le nombre de sièges attribués à chaque syndicat dépend de ses résultats aux élections professionnelles dans le département (555 à la CFTC pour 2023-2025).

Le renouvellement des conseils de prud'hommes est en cours. Les candidatures devront être communiquées le 15 juin au plus tard et les prochains mandats débiteront le 1^{er} janvier 2023.

exclusivement aux conseils de prud'hommes. Leur nombre est insuffisant, comme les salles d'audience, dont certaines sont partagées avec d'autres juridictions. Or, les deux sont indispensables à la tenue d'audiences supplémentaires, qui sont la seule solution à la réduction du stock de dossiers en cours. Le ministère avait évoqué des mesures... qui se font toujours attendre.

Est-ce qu'on manque de conseillers prud'hommes ?

Le souci n'est pas leur nombre, mais leur répartition, qui va être ajustée lors du prochain renouvellement. On constate, par exemple, une augmentation du nombre d'affaires dans les sections commerce et activités diverses (*lire l'encadré ci-dessus*). Le second problème est plus épineux : certains candidats mesurent mal ce qui sera exigé d'eux. Et s'absentent ou démissionnent une fois en poste.

Que faire, dès lors ?

On a recours tous les six mois à des désignations complémentaires. Mais elles nécessitent au préalable une procédure fastidieuse. La CFTC propose donc de préétablir des listes de candidats potentiels, dans lesquelles on pourrait puiser au fur et à mesure des démissions.

3 propositions de la CFTC

1. Rendre obligatoire la présence des parties en audience de conciliation.
2. Dispenser la formation initiale des conseillers prud'hommes avant leur prise de fonction.
3. Revaloriser le Conseil supérieur de la prud'homie : actuellement consulté pour avis, il devrait pouvoir être force de proposition.

Pour prévenir tout découragement, faut-il agir sur la formation ?

Tous les conseillers prud'hommes ont une formation initiale obligatoire de cinq jours, dispensée par l'École nationale de la magistrature. À la CFTC s'ajoute une formation continue de 36 jours maximum par mandat, dispensée par l'IFCP-CFTC², et financée par le ministère du Travail dès lors que le conseiller a pris ses fonctions. La CFTC souhaite justement que cette formation ait lieu avant la prise de fonction.

8% seulement des dossiers sont résolus par la conciliation alors que celle-ci est la fonction première des conseils de prud'hommes. Pourquoi ?

Les parties ne sont plus tenues de se présenter en personne à l'audience de conciliation. Elles se font donc souvent représenter par leurs avocats, qui ont plutôt intérêt à ce que les affaires se poursuivent. C'est pourquoi la CFTC souhaite que leur présence soit à nouveau obligatoire.

Cependant, certains dossiers sont résolus en dehors des conseils de prud'hommes et cela peut être un effet de l'audience de conciliation. Mais on n'en connaît pas le nombre.

Que vont devenir les propositions des partenaires sociaux ?

Elles ont été remises au ministère et ajoutées aux contributions des États généraux de la justice³, mais aucune échéance n'a été arrêtée. Néanmoins, on peut s'attendre à une grande réforme de la justice prud'homale lors du renouvellement des conseils de prud'hommes de fin 2025.

■ Propos recueillis par LB

1. Le juriste assistant aide à la rédaction des jugements. Quant au greffier, il est l'auxiliaire le plus proche du juge : il garantit le respect de la procédure.

2. Institut de formation des conseillers prud'hommes CFTC.

3. Les États généraux de la justice est une vaste consultation qui s'est tenue du 18 octobre 2021 à fin février 2022.

CHARTE GRAPHIQUE

Fonder une identité visuelle commune

La charte graphique, c'est le b.a.-ba de l'identité visuelle. La CFTC se doit de l'adapter régulièrement pour gagner en visibilité et, donc, en notoriété. Une harmonisation entre les structures de notre riche Mouvement s'impose aussi : c'est le gage de notre reconnaissance auprès du public.

Le logo décliné dans vos structures : merci !

À l'annonce du nouveau logo de la CFTC, chaque structure a été invitée à le décliner pour sa propre entité... Tout en suivant quelques recommandations qui garantissent la cohérence de l'identité visuelle au sein du Mouvement. Des fédérations aux unions régionales, en passant par les syndicats, vous êtes nombreux à avoir joué le jeu. Pour ce travail et cette belle appropriation, nous souhaitons tout simplement vous dire : bravo !



Pour aller plus loin...

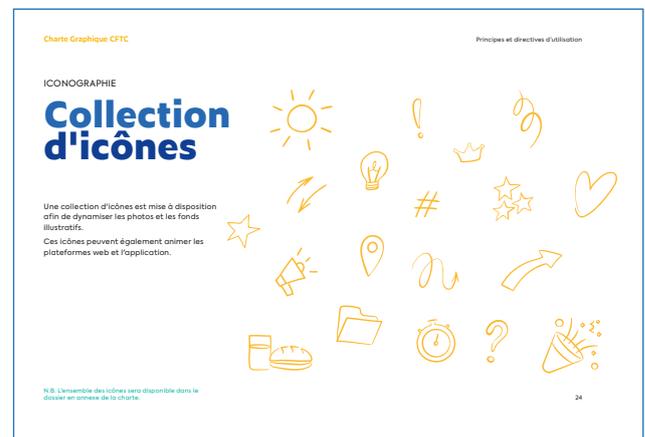
D'autres outils à la nouvelle charte graphique sont également à votre disposition. N'hésitez pas à vous en servir pour installer durablement l'identité CFTC.

> Au quotidien

Retrouvez les gabarits chartés CFTC pour vos courriers, dossiers et PowerPoint... Bref, l'ensemble de votre bureautique. Les fichiers sources de la carte de visite et de la signature mail sont aussi disponibles.

> Boostez votre créativité

Vous souhaitez réaliser des outils de communication pour promouvoir la CFTC ? Piochez dans les fichiers sources à votre disposition. Vous pourrez vous appuyer sur une banque d'icônes destinées à donner du pep's à vos productions, sur des fonds illustratifs, effets de texture et autres traitements photographiques pour soutenir vos messages.



Où me procurer ces éléments ?

Rendez-vous sur CFTC l'App, maintenant accessible depuis votre PC, onglet «Partager», forum «La boîte à outils CFTC», sujet «CFTC'est notre nouveau logo». Pensez à consulter le PDF de notre nouvelle charte graphique qui vous donne des indications quant à l'utilisation de ces nouveaux outils. Cette charte continuera à être enrichie ces prochaines semaines...



Crédit : D. La Gamba

UKRAINE

Jacques Achery, militant d'ouest en est

Cela faisait quelque temps que Jacques Achery, 83 ans, avait levé le pied sur les voyages. Lui qui, trois décennies durant, a créé de puissants liens à l'est de l'Europe. Mais la guerre a éclaté en Ukraine. L'ancien président de l'UD CFTC des Hautes-Alpes a alors choisi d'acheminer l'aide humanitaire, comme il l'a longtemps fait dans le cadre de l'Association régionale d'aide sociale, familiale et d'échanges culturels.

Le premier convoi d'aide en faveur des Ukrainiens réfugiés dans les pays voisins est parti de Gap, le 4 mars, pour Legnica, à la frontière polonaise. Une semaine après, un deuxième convoi s'élançait pour la Roumanie. «*Il y a eu un élan de générosité extraordinaire*», à travers les dons comme dans l'aide pour le tri et le conditionnement dans les ateliers municipaux. «*Nous avons deux semi-remorques chargés jusqu'à la gueule, et un minibus pour revenir avec des Ukrainiens, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. Mais nous n'avons trouvé aucun volontaire. Tous veulent rentrer chez eux au plus vite*», témoigne-t-il.

Sur la route, pas mal de souvenirs ont sans doute percuté Jacques Achery. Car ses allers-retours entre la France et l'Europe de l'Est ont été nombreux. Tout a débuté en 1981 : «*Lors du Congrès confédéral CFTC à Lyon, des militants polonais de Solidarnosc sont venus nous parler de leur action. C'est à ce même moment que Jaruzelski a mené son coup d'État, et les gars ont été bloqués un temps en France.*» De l'accueil d'enfants de syndicalistes polonais emprisonnés à l'envoi vers Cracovie de la première imprimante de Solidarnosc, Jacques Achery a participé à tisser ces liens transfrontaliers. «*On construit l'Europe de cette façon-là !*»



Credit : DR

UNE RENCONTRE AVEC ANNA AVETISYAN

Profession : convoyeuse de fonds

Anna Avetisyan, 32 ans, est cheffe de bord de véhicules blindés à Nantes. Rattachée à la fédération CFTC des Transports, cette employée de la Brink's est élue au CSE central.

Vous êtes convoyeuse de fonds à la Brink's. En quoi cela consiste-t-il ?

Mon rôle est de transporter et de livrer des sommes d'argent liquide ainsi que des objets de valeur dans des agences bancaires ou des commerces.

Depuis quand exercez-vous dans le domaine de la sécurisation des espèces ?

J'ai commencé en 2010, tout à fait par hasard. J'étais alors à Auxerre (Yonne), où j'avais emménagé après avoir quitté ma ville natale d'Erevan en Arménie. Cette année-là, j'étais à la recherche d'un job d'été quand une agence d'intérim m'a appelée. Des opératrices de comptage de la Brink's étaient en congé. On m'a confié un remplacement.

Comment êtes-vous passée de la mission estivale à l'embauche ?

Le chef d'agence a voulu me garder. Il m'a proposé de me former aux trois métiers possibles : celui d'opératrice de comptage, pour compter les billets de banque en agence; celui d'agent de maintenance des automates bancaires, pour réparer et réapprovisionner les distributeurs; et celui de convoyeur de fonds. Avec mes trois certificats de qualification professionnelle en poche, j'ai été recrutée à la maintenance des automates, mais j'étais polyvalente.

Pourquoi vous êtes-vous finalement spécialisée dans le transport de fonds ?

Lorsque l'on s'occupe des automates, on le fait seul. Et moi, j'aimais travailler en équipe. Une fois mutée à Nantes, en 2016, j'ai donc décidé de rester dans les véhicules blindés. Nous sommes trois avec le conducteur. J'ai été promue cheffe de bord (ou « messenger » dans le jargon). C'était la place qui m'intéressait, mais elle est très physique. Tous les colis sont sous ma responsabilité, c'est moi qui les porte. Le « convoyeur garde » s'occupe de ma sécurité : il m'accompagne lors des parcours et inspecte les lieux avant que j'entre.

Quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien ?

Le poids des charges : l'argent pèse parfois très lourd ! Mais le plus pénible, c'est que les horaires ne sont jamais fixes. On commence toujours très tôt le matin sans savoir à quelle heure on finira. Les journées peuvent donc être très longues (jusqu'à douze heures) et cela engendre beaucoup de fatigue, pour une rémunération à mon sens insuffisante. Enfin, il y a le risque : en partant le matin, nous ne savons pas ce qui peut nous arriver ni si nous rentrerons chez nous. Mais je préfère ne pas y penser.

Quels sont les aspects du métier qui vous plaisent le plus ?

Le contact avec le client et la sensation d'être utile. Comme je l'ai dit à propos du rythme, les journées de travail sont

rarement les mêmes, alors on ne s'ennuie jamais. Et puis, j'aime mes équipes. L'ambiance est toujours très bonne.

Vous sentez-vous à l'aise dans ce milieu masculin ?

Lorsque je suis arrivée à Nantes, il y avait quarante hommes et j'étais la seule femme (je le suis encore). Pour autant, j'ai été très bien accueillie et tout de suite acceptée. On s'imagine à tort des convoyeurs un peu bruts. Cela vient d'une méconnaissance du service, qui persiste aussi en interne. Quand des opératrices de comptage ont l'opportunité de passer de l'autre côté, par exemple, elles n'osent pas. C'est dommage. Je crois que la présence féminine adoucit le climat général, même s'il faut avoir son petit caractère.

« En partant le matin, nous ne savons pas si nous rentrerons le soir »

Les a priori sont-ils liés aux questions de défense ?

Sans doute. Mais comme toutes les policières du pays, nous sommes formées – et très bien formées – à faire face en cas de nécessité. Nous connaissons les gestes, nous participons régulièrement à des séances de tirs, etc. Les femmes n'ont aucun souci de ce côté.

Vous êtes représentante du personnel depuis 2019. Pour quelles raisons ?

J'ai toujours aimé aider les autres, conseiller les salariés, les informer, les défendre. À un moment donné, j'ai ressenti le besoin d'un engagement utile et citoyen. J'ai trouvé cela

dans le syndicalisme. Il faut dire que j'étais syndiquée depuis mon entrée dans la vie active. Ce que je cherchais, à l'époque, c'était à connaître mes droits et à être accompagnée en cas de situation compliquée.

Pourquoi avoir choisi la CFTC ?

Lorsque j'ai été élue, en 2019, c'était en tant que suppléante et avec une autre organisation syndicale. Quand le titulaire est parti à la retraite, j'ai pris sa place, et c'est à ce moment-là que j'ai découvert l'équipe de la CFTC. Dynamique, motivée, à l'écoute. J'ai trouvé LA perle. Un syndicat qui correspond à mes idées, à mes aspirations et dont je partage les valeurs. J'ai donc rejoint la CFTC voilà un peu plus d'un an. Je suis élue titulaire et trésorière adjointe du CSE, et élue titulaire au CSE central.

Quelles revendications portez-vous ?

Nos demandes concernent essentiellement la revalorisation salariale et l'amélioration des conditions de travail. Dysfonctionnements dans les véhicules blindés, non-respect des accords au niveau des plannings, etc. : mes collègues savent qu'ils peuvent compter sur moi pour faire remonter les problèmes du quotidien à la direction. Et que s'il faut crier pour obtenir du résultat, je le ferai. Mes chefs ont l'habitude, j'étais déjà cash avant d'être élue.

Ce premier mandat vous donne-t-il satisfaction ?

Entre les réunions de comités, la billetterie, la mise en place du site Internet du CSE et la gestion des cotisations quand le trésorier est absent, je suis assez occupée, mais j'aime ce que je fais et j'ai très envie de poursuivre. Il me reste beaucoup à apprendre et je compte enchaîner les formations pour y arriver.

■ Propos recueillis par LM

EN BREF

LIVRET ENCARTÉ



Le secteur des services à la personne compte près de 1,2 million de travailleurs. Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles y est important, les conditions de travail se révélant souvent dégradées. La fédération CFTC Santé-Sociaux vous informe en matière de prévention comme sur les obligations de votre employeur. Prenez connaissance de vos droits grâce au livret encarté dans ce numéro et disponible sur CFTC l'App.

VOS RENDEZ-VOUS EN RÉGION

- **Le 4 mai**, UD de Maine-et-Loire, à Angers
- **Le 5 mai**, UD du Calvados, à Saint-Contest
- **Du 10 au 12 mai**, Union nationale des retraités CFTC (Unar), à Lyon
- **Du 10 au 12 mai**, Rencontre nationale des acteurs de la formation, à Touques (14)
- **Le 14 mai**, UD de la Haute-Saône, à Frotey-lès-Vesoul
- **Les 19 et 20 mai**, UR Grand Est, à Gérardmer (88)
- **Les 24 et 25 mai**, UR Bretagne, à Bruz (35)
- **Les 2 et 3 juin**, URS la Réunion-Mayotte
- **Du 21 au 24 juin**, séminaire emploi-formation, à Seignosse (40)



Sonia B. sociétaire a dit:
“Quand on a eu des dégâts
dans notre maison,
la Macif a toujours été là.”

C'est notre rôle d'être là
pour protéger votre toit Sonia.



La Macif,
c'est **vous.**

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photos prises par les sociétaires.

Les garanties sont accordées dans les conditions et limites du contrat Habitation souscrit.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.